

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: situationroom@africa-union.org

---

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE  
DE L'UNION SUR L'ETAT DE LA PAIX ET  
DE LA SECURITE EN AFRIQUE

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE  
25 MAI 2011

EXT/ASSEMBLY/AU/DECL.(01.2011)

**DECLARATION SUR L'ETAT DE LA PAIX ET DE LA SECURITE EN AFRIQUE**

***Renforcer le leadership de l'Afrique, Promouvoir des solutions africaines***

## **DECLARATION SUR L'ETAT DE LA PAIX ET DE LA SECURITE EN AFRIQUE**

La Conférence de l'Union, lors de sa session extraordinaire tenue à Addis Abéba, en Ethiopie, le 25 mai 2011, pour passer en revue l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, a examiné la situation qui prévaut sur le continent sur la base du rapport du Président de la Commission [EXT/ASSEMBLY/AU/2.(01.2011)].

La Conférence a noté que cette session se tenait dans un contexte particulier, marqué par les changements profonds intervenus en Tunisie et en Egypte, le grave conflit qui prévaut en Libye, ainsi que par les situations en Somalie, avec la fin imminente de la transition, et au Soudan, avec la persistance de la crise au Darfour et les menaces que la tension actuelle à Abyei fait peser sur les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA).

La Conférence s'est réjouie des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration [SP/ASSEMBLY/PS/DECL.(I)] et du Plan d'action [SP/ASSEMBLY/PS/PLAN(I)] de Tripoli du 31 août 2009. Elle a réaffirmé la pertinence de ces documents, et souligné la nécessité pour tous les acteurs concernés de continuer à œuvrer à leur mise en œuvre diligente.

De façon plus spécifique, la Conférence a salué les évolutions intervenues en Tunisie et en Egypte, et souligné qu'elles constituent une occasion pour les Etats membres de renouveler leur engagement en faveur de l'Agenda de l'UA pour la démocratie et la gouvernance, d'insuffler une dynamique additionnelle aux efforts déployés à cet égard et de mettre en œuvre des réformes socio-économiques adaptées à chaque situation nationale.

La Conférence a réitéré la nécessité d'évaluer l'état de mise en œuvre des instruments de l'UA relatifs à la démocratie, à la bonne gouvernance et à l'état de droit, en vue de renforcer leur efficacité et de les adapter, le cas échéant, aux circonstances changeantes de l'évolution historique des peuples africains et aux avancées de l'action africaine commune tendant à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UA. La Conférence attend avec intérêt les recommandations que le Groupe des Sages doit soumettre à cet effet, conformément à la Déclaration adoptée par la 275<sup>ème</sup> réunion du CPS [PSC/MIN/BR. 2(CCLXXIV)], tenue le 26 avril 2011.

La Conférence a également salué le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée et au Niger ; la tenue du référendum d'auto-détermination au sud-Soudan et l'engagement des parties soudanaises à bâtir deux Etats viables, vivant côte à côte, dans la paix et le bon voisinage, et œuvrant ensemble pour relever les défis qui leur sont communs ; ainsi que la fin de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire.

La Conférence a exhorté les parties au CPA à ne ménager aucun effort pour surmonter les difficultés actuelles à Abyei et mener à leur terme les négociations sur les aspects pendants du CPA et les arrangements post-référendaires, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA sur le Soudan. Elle a souligné la nécessité d'imprimer une dynamique nouvelle à la

recherche de la paix au Darfour, notamment à travers le lancement immédiat du Processus politique dans cette région, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau.

Après avoir salué les avancées importantes enregistrées sur le terrain par les forces du Gouvernement fédéral de transition (TFG) et la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), la Conférence a exhorté les dirigeants somaliens à mettre un terme aux divisions au sein des Institutions fédérales de transition et de se concentrer sur la réconciliation, afin d'être à la hauteur des attentes de la population somalienne. Elle a demandé au CPS, en consultation avec l'IGAD et les parties somaliennes, de se réunir aussi rapidement que possible pour prendre les décisions qui s'imposent sur la question de la fin de la transition et des arrangements post-transition. La Conférence s'est déclarée particulièrement préoccupée par la grave situation humanitaire qui prévaut en Somalie, du fait de la violence et de la sécheresse qui sévit actuellement, et a lancé un appel à tous les Etats membres et à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'ils apportent l'assistance requise aux populations affectées.

La Conférence a souligné la nécessité d'efforts renouvelés pour consolider la paix, partout où elle a été restaurée, ainsi que pour prévenir les conflits. A cet égard, elle a réitéré son appel à tous les Etats membres concernés pour qu'ils apportent la coopération nécessaire aux instances compétentes de l'UA. La Conférence a également souligné l'importance que revêt la prévention structurelle des crises et conflits, tant à travers la mise en œuvre des instruments pertinents de l'UA que l'accélération de l'intégration socio-économique du continent et la promotion du bien être de ses populations, y compris à travers le développement des infrastructures.

Au regard des leçons tirées de tentatives de marginalisation de l'Afrique, la Conférence a souligné la nécessité d'affirmer et de promouvoir le *leadership* africain dans la gestion et le règlement des crises qui affectent le continent. Elle a demandé aux partenaires de l'UA d'accepter ce *leadership* et d'œuvrer à son renforcement et à celui de l'appropriation continentale, comme conditions de la pérennité des avancées enregistrées dans la quête de la paix et de la sécurité sur le continent.

Dans ce cadre, la Conférence a reconnu la nécessité d'efforts continus pour renforcer l'efficacité des initiatives du continent dans le domaine de la paix et de la sécurité, notamment en assurant que l'UA, à travers le CPS, se saisisse promptement des différentes situations de crises et de conflits sur le continent et prenne les décisions requises.

La Conférence est également convenue de la nécessité de mobiliser des ressources accrues au niveau du continent pour soutenir l'Agenda pour la paix et la sécurité de l'UA. Elle a demandé à la Commission de lui soumettre, dès que possible, des propositions concrètes à cet égard. Dans l'intervalle, elle a exhorté tous les pays africains à faire des contributions volontaires au Fonds de la paix, tout en encourageant la Commission à explorer des sources complémentaires de financement, comme envisagé dans le cadre du programme de suivi de l'Année de la paix et de la sécurité, tel qu'entériné par la 15<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Kampala, en Ouganda, du 25 au 27 juillet 2010 [Assembly/AU/ Dec.295(XV)].

Enfin, la Conférence a souligné la nécessité de renforcer l'action collective africaine dans le cadre de l'UA, ainsi que la nécessité d'optimiser l'efficacité et l'impact de la contribution de l'UA au Conseil de sécurité, dans l'attente de la réforme tant nécessaire du Conseil, pour que les positions de l'Afrique soient dûment prises en compte. A cet égard, la Conférence a demandé à la Commission de lui soumettre des propositions sur les voies et moyens de mieux coordonner les positions africaines au Conseil de sécurité, et de faire en sorte qu'elles renforcent davantage les décisions prises par le CPS et d'autres instances compétentes de l'Union.